

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA**

Amqui, le 24 avril 2012

À la séance d'ajournement du Conseil de la MRC de La Matapédia tenue le 24 avril 2012 à compter de 19h30.

Sont présents :

Mme Sophie Champagne (Saint-Tharcisius)
Mme Réjeanne Doiron (Sainte-Florence)
Mme Marlène Landry (Sainte-Marguerite-Marie)
Mme Danielle Marcoux (Sayabec)

M. Jean-Paul Bélanger (Saint-Cléophas)
M. Sylvain Harvey (Lac-au-Saumon)
M. Mario Côté (Causapscal)
M. Réginald Duguay (Saint-Zénon-du-Lac-Humqui)
M. Alain Gauthier (Sainte-Irène)
M. Georges Guénard (Saint-Vianney)

M. Steve Lamontagne (Saint-Léon-le-Grand)
M. Martin Landry (Albertville)
M. Donald Malenfant (Val-Brillant)
M. Paul Lepage (Saint-Moise)
M. Germain Lamarre (Saint-Alexandre-des-Lacs)
M. Gaëtan Ruest (Amqui)
M. Gilbert Sénéchal (Saint-Noël)

ainsi que (comme 2^e représentant) :

Mme Solange Tremblay (Repr. Sayabec)
M. Denis Viel (Repr. Causapscal)

sous la présidence de Mme Chantale Lavoie, préfète.

Sont absents : M. Jean-Marc Dumont (Saint-Damase)
Mme Diane Arbour (Repr. Amqui)

Personnes-ressources présentes :

M. Mario Lavoie, directeur général et secrétaire-trésorier
M. Joël Tremblay, secrétaire adjoint et agent de développement culturel

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE

Résolution CM 2012-091

Le quorum étant constaté, il est résolu unanimement de déclarer la session ouverte à compter de 19h30. La préfète souhaite à tous la plus cordiale bienvenue.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

Résolution CM 2012-092 concernant l'adoption de l'ordre du jour de la séance d'ajournement du 24 avril 2012

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Gilbert Sénéchal, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Parc régional de Val-d'Irène
 - 1.1 Appel d'offres pour la construction des réseaux d'aqueduc et d'égout rue du Versant Sud - Octroi du contrat
 - 1.2 Appel d'offres pour la construction des unités d'hébergement (Chalets) – Octroi du contrat
2. Grands prix de la ruralité – Dépôt des candidatures
3. Levée de la séance

Adoptée.

1. PARC RÉGIONAL DE VAL-D'IRÈNE

1.1 Appel d'offres pour la construction des réseaux d'aqueduc et d'égout rue du Versant Sud - Octroi du contrat

Résolution CM 2012-093 Concernant le Parc régional de Val-d'Irène -Appel d'offres pour la construction des réseaux d'aqueduc et d'égout rue du versant Sud – Octroi du contrat

Sur une proposition de M. Gaëtan Ruest, appuyée par Mme Marlène Landry, il est résolu unanimement d'accepter la soumission de Les Entreprises L. Michaud & fils (1982) Inc. au montant de 234 386,25 \$, taxes incluses, pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout dans la rue du Versant Sud du Parc régional de Val-d'Irène. Cette soumission est la plus basse conforme reçue dans le cadre d'un appel d'offres à cet effet.

Adoptée.

Autres soumissions reçues :

• ALLEN entrepreneur général Inc., St-Henri :	274 790.25 \$
• Les Entreprises A&D Landry Inc., St-Damase :	329 800.21 \$
• Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée., Grand-Métis :	344 721.49 \$
• Transport Pierre Dionne (9091-9598 Québec Inc.) :	372 109.23 \$

1.2 Appel d'offres pour la construction des unités d'hébergement (Chalets) – Octroi du contrat

Résolution CM 2012-094 Concernant le Parc régional de Val-d'Irène - Appel d'offres pour la construction des unités d'hébergement (chalets) - Octroi du contrat

Sur une proposition de M. Georges Guénard, appuyée par M. Paul Lepage, il est résolu :

- d'accepter la soumission de Construction Benoît Jobin au montant de 1 179 000 \$, avant taxes, pour la construction de 9 chalets avec fondation de béton pour l'hébergement au Parc régional de Val-d'Irène; cette soumission est la plus basse reçue dans le cadre d'un appel d'offres public à cet effet;
- de commander la construction de 6 chalets (sur fondation de béton) pour une somme de 780 000 \$, avant taxes, dans une première phase de réalisation du projet ;
- de reporter la décision sur l'exercice de l'option pour la construction d'un maximum de 3 chalets additionnels au coût de 399 000 \$, avant taxes, au plus tard le 30 avril 2013 ;
- d'autoriser M. Mario Lavoie, directeur général, à signer pour et au nom de la MRC de La Matapédia le contrat relatif à ce projet.

Adoptée.

2. GRANDS PRIX DE LA RURALITÉ – DÉPÔT DES CANDIDATURES

Résolution CM 2012-095 Concernant le dépôt des candidatures pour les Grands prix de la ruralité

Sur une proposition de M. Gaëtan Ruest, appuyée par Mme Danielle Marcoux, il est résolu que La MRC de La Matapédia autorise le dépôt de la candidature suivante aux Grands prix de la ruralité 2012 :

Prix Excellence-Innovation : Le réseau de la Biomasse forestière

Adoptée.

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution CM 2012-096 concernant la levée de la séance

Sur une proposition de M. Jean-Paul Bélanger, appuyée par M. Alain Gauthier, il est résolu de lever la séance à 19h57.

Adoptée.

Chantale Lavoie, préfète

Joël Tremblay, secrétaire adjoint